
Renvoi au comité d'instruction publique de l'adresse de la société populaire de Fougerolles (Mayenne) dans laquelle elle donne les détails de la fête civique célébrée, lors de la séance du 30 thermidor an II (17 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité d'instruction publique de l'adresse de la société populaire de Fougerolles (Mayenne) dans laquelle elle donne les détails de la fête civique célébrée, lors de la séance du 30 thermidor an II (17 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. p. 217;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_22056_t1_0217_0000_3

Fichier pdf généré le 05/11/2020

Citoyen président,

Je t'adresse environ 36 vers. La lecture en serait si tôt faite que j'oserais presque prier la Convention de vouloir me l'accorder personnellement ou d'en charger un secrétaire; si je ne puis obtenir aucune de ces faveurs, je te serais très obligé, citoyen président, de faire en sorte que mes vers soient au moins renvoyés au comité d'instruction publique, désirant pour la satisfaction de mon cœur que mes sentimens, les vrais, dans la circonstance touchante qui me les a inspirés, acquièrent quelque publicité, ainsi que mon amour et mon respect pour la Convention. S. et F. !

DAUVERGNE (*employé à la trésorerie nat.*).

[P.-S.] Le citoyen, présent, attendra l'événement de sa pétition.

Sentimens d'un citoyen témoin de l'élargissement de plusieurs prisonniers depuis le supplice de Robespierre.

Un tyran sanguinaire, un despote orgueilleux

L'infâme et traître Robespierre

A ses projets les plus affreux

Sacrifiait la France presque entière.

Il n'est plus... Quel spectacle a frappé mes regards ?

J'ai vu s'ouvrir - ô moment plein de charmes !

Mes yeux à cet aspect se sont mouillés de larmes -

J'ai vu s'ouvrir de toutes parts

Ces séjours ténébreux où souvent l'innocence

Victime de la haine et de l'ambition

Gémissait sans espoir dans un morne silence

Sous le poids de l'oppression.

Ils sont passés ces jours de terreurs et de peines.

Partez, volez, qu'attendez-vous

Pères chéris, tendres époux ?

Allez, dégagés de vos chaînes,

D'une aimable moitié ranimer les appas

Qu'avaient flétri la langue, la tristesse.

Que dis-je ? Au-devant de vos pas,

Versant des pleurs de joye et de tendresse,

Je la vois qui s'empresse et qui vous tend les bras.

A ses côtés sont ses modestes filles

Et de petits marmots joyeux et sautillans;

Enfin dans toutes les familles

En tous lieux, quels transports, quels doux embrasemens !

La sensible amitié partage cette yvresse.

Moi-même, de douleur n'a guères oppressé,

Dans le sein d'une ami je me suis élancé.

O vous à qui l'on doit cet excès d'allégresse,

Du peuple souverain dignes représentans,

Combien plus que jamais d'épouses et d'effans

A qui par ce bienfait vous redonnez la vie,

Vous nommeront dans leurs ravissemens

Les vrais pères de la patrie !

Et quelles voix en ces heureux instans,

Aux miens unissant leurs accens,

Ne feraient retentir cet auguste portique

De ce cri de l'amour : *Vive la République !*

10

La société populaire de Fougerolles, département de la Mayenne, félicite la Convention nationale sur ses travaux et sur son énergie, lui témoigne sa reconnaissance et lui annonce qu'en réjouissance de nos victoires signalées, elle a célébré une fête civique dont elle donne les détails.

La Convention nationale décrète la mention honorable, l'insertion au bulletin et le renvoi au comité d'instruction publique (1).

[*La sté popul. de Fougerolles, à la Conv.; Fougerolles, 30 mess. II*] (2)

Citoyens représentants,

La gloire que nos frères d'armes ont acquise dans les campagnes de Fleurus a aussy exalté nos âmes républicaines. Nous avons aussytôt voté une fête civique à la victoire et une adresse à la Convention qui, par sa sagesse et son énergie, l'a enfin naturalisée dans nos climats.

Nous ne vous répèterons plus : restez à votre poste. La République entière a parlé, vous avez obéi et la République est sauvée. Grâce immortelles à vos travaux ! Nous sommes libres, les tirans pâlissent, tous les peuples soupirent et bientôt ils diront avec nous : grâces immortelles à vos travaux !

Le décadi 30 messidore devoit retracer aux yeux de nos concitoyens tous les genres de victoires que nous devons à la bravour républicain et à l'empire de la raison. L'enceinte du ci-devant château de Goué en étoit le théâtre. On y avoit réuni tous signes de la tyrannie, royale, féodale et sacerdotale. Une partie de la force armée ne s'étoit déterminée qu'à regret à en affecter momentanément la deffence. Desjà l'autre marchoit en bon ordre au sons des airs chéris des Français pour enlever aux yeux des spectateurs ces emblèmes qui, en leur rappelant la honte de leur servitude passée, nourrissoit leur amour pour la liberté et leur reconnaissance pour ses fondateurs. On en vint aux mains. Le plan de deffense, aussy bien conçu que celui d'attaque, ne tint pas à l'exécution. Plusieurs redoutes emportées à l'arme blanche (la poudre, le peu que nous en ayons, nous la réservons pour les Chouans) nous laissèrent bientôt paroître devant la place. Le désespoir livra au courage un combat assez opiniâtre mais enfin les barricades cédèrent aux haches et les deffenseurs au feu des assaillants. Les cris de vive la République, à bas les tirans, vive la Convention, à bas les fédéraliste ! remplirent l'air et accompagnèrent notre jeunesse dans l'enceinte où elle se saisit bientôt de tous les emblèmes qu'on lui disputoit encore. L'infâme drapeau blanc traîné dans la poussière fut, avec eux, mis entre les mains des officiers municipaux et concourent (sic), avec les vain-

(1) P. V., XLIII, 270. Mentionné par B^m, 2 fruct. (suppl⁶).

(2) C 316, pl. 1268, p. 7.